

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE (16 options)**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL (02 options)**

**18 options  
ou séries**

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE STI (10 options)**

- ➊ Productique (F1)
- ➋ Productique Mécanique (PM)
- ➌ Bois et Matériaux Associés (F1D)
- ➍ Génie Electronique (F2)
- ➎ Génie Electrotechnique (F3)
- ➏ Génie Civil (F4)
- ➐ Maintenance Industrielle (MI)
- ➑ Energies Renouvelables (ER)
- ➒ Architecture et Constructions (AC)
- ➓ Baccalauréat des Sciences de l'Ingénieur (SI)

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE STG (01 option)**

- ➊ Comptabilité Marketing et Finances d'Entreprise (CMFE)

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE STL (02 options)**

- ➊ Chimie de Laboratoires et Procédés Industriels (CLPI)
- ➋ Biochimie – Génie Biologique (BGB)

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE STT (03 options)**

- ➊ Action et Communication Administratives (ACA)
- ➋ Action et Communication Commerciales (ACC)
- ➌ Comptabilité Gestion (CG)

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL (02 options)**

- ➊ Maintenance des Véhicules Automobiles. Option : Voitures Particulières (VP).
- ➋ Menuiserie Industrielle (Men.I)

**LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS  
DES CANDIDATS**

**ESTUAIRE**

☞ A la Cellule de Gestion du Baccalauréat Technologique, située à l'Université Omar BONGO (ancien Office National du Baccalauréat)  
**Options : F1 - FID - F3 - F4 - ACA - ACC - CG - SI en Baccalauréat Technologique et Menuiserie Industrielle (Men.I), Voitures Particulières (VP) en Baccalauréat Professionnel**  
B.P : 17027 Libreville  
Téléphone : 01 73 20 81

**HAUT OGOOUE**

☞ A la Direction de la Zone Académique située au Lycée Technique Agathe OBENDZE de Franceville.  
**Options : ACA - ACC - CG**  
B.P 385  
Téléphone : 01 67 70 31

☞ Au Lycée Technique Fulbert BONGOTHA de Moanda

**Option : MI**  
B.P 15

Téléphone : 01 66 12 82

**NGOUNIE**

☞ A la Direction de la Zone Académique située au Lycée Technique NYONDA MAKITA de Mouila  
**Options : ACA - ACC - CG**  
B.P 42  
Téléphone : 01 86 10 48

Lycée Technique de FOUGAMOU

**Option : F1D**  
B.P : 22

Téléphone : 06 61 73 15

**NYANGA**

☞ A la Direction de la Zone Académique située au Lycée Technique Alexandre BIANGUE de Tchibanga  
**Option : F4**  
B.P : 140  
Téléphone : 01 82 01 21

**OGOOU LOLO**

☞ A la Direction de la Zone Académique, Lycée Scientifique et Technologique Paul KOUYA de Koula - Moutou  
**Options : PM - ER - AC - CLPI - BGB - CMFE**  
B.P 555  
Téléphone : 07 07 62 62/07 07 82 82

**OGOOU MARITIME**

☞ A la Direction de la Zone Académique située au Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO de Port-Gentil  
**Options : F2 - MI - SI - ACA - ACC - CG**  
B.P : 919  
Téléphone : 01 55 29 41

**WOLEU-NTEM**

☞ A la Direction de la Zone Académique située au Lycée Technique Bernard OBIANG  
**Options : F1D en Baccalauréat Technologique et VP en Baccalauréat Professionnel**  
B.P : 210  
Téléphone : 01 98 61 33

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**Union – Travail – Justice**

\*\*\*\*

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

\*\*\*\*

**Cellule de Gestion du Baccalauréat Technologique**

\*\*\*\*



**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE  
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
SESSION 2016**

**MODE D'INSCRIPTION UNIQUE  
PAR INTERNET**

**www.bactechgabon.com**

1	<b>Aller dans :</b> Inscription (barre des titres)
2	<b>Cliquez sur :</b> Inscription en ligne
3	<b>Puis sur :</b> Zone académique et choisir le centre d'examen
4	<b>Cliquez sur :</b> Bac STI ou Bac STT ou Bac Pro
5	<b>Ensuite sur :</b> Option et remplir le formulaire électronique

## I. Modalités d'inscription

Les inscriptions au Baccalauréat Technologique et au Baccalauréat Professionnel session 2016 sont **obligatoires pour tous les candidats. Elles s'effectuent UNIQUEMENT par internet** à l'adresse suivante :

[www.bactechgabon.com](http://www.bactechgabon.com)

## II. Conditions d'inscription

① **Candidats Scolarisés** : Avoir suivi à la date de l'examen, la scolarité complète du second cycle long (3 ans) des classes de Seconde, Première et Terminale dans la spécialité sollicitée.

② **Candidats Libres** :

a). Avoir passé le Bac Technologique ou Professionnel au moins une fois sans succès dans la spécialité ou justifier du niveau de terminale ;

b). Etre âgé de 22 ans au moins au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et justifier de 2 ans à temps plein de pratique professionnelle dans la spécialité.

c). Être régulièrement inscrit en 2<sup>ème</sup> année au moins dans un établissement supérieur public ou privé dans la spécialité sollicitée.

## III. Inscription des Candidats Scolarisés

- des établissements publics ;
- des établissements reconnus d'utilité publique ;
- des établissements privés ;
- des établissements sous contrat « Public-Privé ».

➤ Vous êtes scolarisé(e) dans un des établissements cités ci-dessus ; vous vous inscrivez sous la responsabilité de votre chef d'établissement

**i** L'inscription est répartie en trois grandes étapes

### 1<sup>ère</sup> ETAPE : La pré-inscription

① Elle se fait dans l'établissement, sous la supervision d'un responsable. Se munir d'une copie d'acte de naissance.

② Remplir correctement le formulaire d'inscription. Imprimer le formulaire à la fin de la saisie. La fiche éditée est signée du candidat puis du chef d'établissement après vérification.

③ Remplir immédiatement et correctement le formulaire d'EPS après édition de la fiche d'inscription. Pour cela, le candidat doit être encadré par un enseignant d'EPS. La fiche d'EPS doit être visée obligatoirement par un médecin.

### 2<sup>ème</sup> ETAPE : La constitution du dossier

④ La liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier est indiquée sur la fiche d'inscription. Les pièces doivent être rangées selon l'ordre indiqué sur la fiche d'inscription.

⑤ Les candidats non gabonais et les candidats gabonais des établissements privés non reconnus d'utilité publique paient les frais de participation au Baccalauréat Technologique et au Baccalauréat Professionnel au trésor public. Le montant des frais est fixé par décision ministérielle.

### 3<sup>ème</sup> ETAPE : La validation de l'inscription

⑥ Chaque candidat doit fournir une enveloppe kaki de format A4 portant son nom et prénom, le nom de l'établissement, la série, et contenant toutes les pièces constitutives du dossier.

⑦ Les dossiers complets classés par série et par ordre alphabétique sont à déposer collectivement à la Cellule de Gestion du Baccalauréat Technologique par le Chef d'établissement ou son adjoint au plus tard le 29 janvier 2016 selon un planning établi à cet effet.

⑧ L'inscription est dite validée après acceptation du dossier par les services compétents. Une copie de la fiche d'inscription portant la mention « <inscrit > » est remise au candidat pour matérialiser cette confirmation.

## IV. Inscription des Candidats Libres (CL)

- Candidats non scolarisés ;
- Candidats de la promotion sociale (travailleurs et non travailleurs).

**i** L'inscription est répartie en trois grandes étapes

### 1<sup>ère</sup> étape : La pré-inscription

① Chaque candidat s'inscrit librement et correctement de n'importe quel point de connexion par internet en fournissant les informations exactes. Attention aux erreurs !

② Remplir correctement le formulaire d'inscription. Editer le formulaire. Signer la fiche éditée après vérification.

③ Remplir immédiatement et correctement le formulaire d'EPS après édition de la fiche d'inscription. La fiche d'EPS doit être visée obligatoirement par un médecin ou joindre un certificat médical.

### 2<sup>ème</sup> ETAPE : La constitution du dossier

④ La liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier est indiquée sur la fiche d'inscription. Les pièces doivent être rangées selon l'ordre indiqué sur la fiche d'inscription.

⑤ Tous les candidats Libres paient les frais de participation au Baccalauréat Technologique au trésor public. Le montant des frais est fixé par décision ministérielle.

### 3<sup>ème</sup> ETAPE : La validation de l'inscription

⑥ Tout candidat ayant le dossier complet le dépose aussitôt dans les lieux indiqués au verso du présent dépliant. Prévoir une enveloppe kaki de format A4 portant la mention « CL », nom et prénom, série, et contenant toutes les pièces constitutives du dossier.

⑦ L'inscription est dite validée après acceptation du dossier par les services compétents. Une copie de la fiche d'inscription portant la mention « <inscrit > » est remise au candidat pour matérialiser cette confirmation.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au plus tard le 29 janvier 2016.

## V. Autres informations

➤ Ces informations concernent tous les candidats.

① Tout dossier incomplet sera rejeté.

② Tout dépôt de dossier en dehors de la période fixée sera sanctionné par une pénalité de 20 000 F CFA pour chaque semaine de retard, payable à la Cellule de Gestion du Baccalauréat Technologique.

③ Le candidat est responsable de toute erreur relevée sur la fiche d'inscription et celle d'EPS. Toute erreur de libellé dans l'état civil sera, in extenso, reportée sur l'attestation de réussite.

④ Les candidats de nationalité étrangère doivent joindre une copie de la carte de séjour au dossier.

⑤ Les frais de participation au Baccalauréat Technologique et au Baccalauréat Professionnel session 2016 sont fixés ainsi qu'il suit :

- Candidats gabonais des établissements privés non reconnus d'utilité publique : 40 000 francs CFA ;
- Candidats non gabonais des établissements publics ou privés reconnus d'utilité publique : 30 000 francs CFA ;
- Candidats Libres gabonais : 40 000 francs CFA ;
- Candidats Libres non gabonais : 50 000 francs CFA ;
- Candidats non gabonais des établissements privés non reconnus d'utilité publique : 50 000 francs CFA.

⑥ Les sommes versées dans le cadre de la campagne d'inscription ne sont pas remboursables.

⑦ Les pièces fournies pour la constitution du dossier sont la propriété de la Cellule de Gestion du baccalauréat technologique et ne sauraient être restituées au candidat.